

Concours : CAPLP externe et CAFEP-CAPLP

Section : langues vivantes - lettres

Option : Allemand - lettres

Session 2017

Rapport de jury présenté par :
Monsieur Jonas ERIN
Président du jury

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| A. Le mot du président et du vice-président | 3 |
| B. La session 2017 en chiffres et en analyse | 4 |
| C. Les épreuves d'admissibilité | |
| C1. La composition en allemand | 7 |
| C2. Le commentaire composé en lettres | 19 |
| D. Les épreuves d'admission | |
| D1. Valence allemand | |
| - D11. Épreuve de mise en situation professionnelle – allemand | 23 |
| - D12. Épreuve à partir d'un dossier – allemand | 29 |
| D2. Valence lettres | |
| - D21. Épreuve de mise en situation professionnelle – lettres | 36 |
| - D22. Épreuve à partir d'un dossier – lettres | 38 |
| E. Exemples de sujets pour les épreuves d'admission | 41 |

A. Le mot du président et du vice-président

La session 2017 du CAPLP et CAFEP PLP Allemand Lettres confirme l'intérêt du recrutement par voie externe. En particulier, la corrélation entre une augmentation du nombre de candidat.e.s inscrits et des prestations de qualité lors des épreuves d'admission est un signe de vitalité du concours. Les modalités du recrutement sont toujours celles du concours rénové depuis 2014 avec des épreuves directement en prise avec la réalité du métier de professeur.e en lycée professionnel :

- Pour l'admissibilité
 - allemand : composition en allemand et thème
 - lettres : commentaire composé et traitement d'une question de grammaire
- Pour l'admission
 - épreuve de mise en situation professionnelle
 - épreuve à partir d'un dossier

Comme pour les deux précédentes sessions, le jury a fait le choix d'organiser le rapport par épreuve afin d'en faciliter la lecture pour les futur.e.s candidat.e.s. Dans un souci d'efficacité et de lisibilité, le jury a toutefois fait des choix en fonction des prestations des candidat.e.s de la session 2017 et invite les lecteurs de ce rapport à se reporter également aux précédents rapports pour compléter leur réflexion.

Cette année encore, le jury se doit de rappeler qu'un des principaux enjeux du concours réside dans la préparation de deux valences. Si nombres de candidat.e.s semblent s'être bien préparé.e.s dans les deux disciplines, le jury a également rencontré des profils quasiment monovalents. Pourtant la complémentarité des deux valences allemand et lettres offre de réelles perspectives de développement professionnel, en particulier en didactique, en pédagogie et dans le domaine éducatif. Voici une liste non exhaustive de possibilités de transfert interdisciplinaire. Il s'agit bien sûr pour chacun.e des futur.e.s candidat.e.s de choisir celles qui correspondent le mieux à son profil.

- **Approche éducative et culturelle**
 - Exploiter sa connaissance des objets d'étude en lettres pour conforter une approche culturelle de la langue en allemand ;
 - Explorer tout l'intérêt de la littérature comparée pour développer des compétences de lecture critique des œuvres et de médiation interculturelle ;
 - Penser une approche croisée de la construction de la citoyenneté en prenant appui sur les contenus culturels des deux valences ;
 - Prendre appui sur les contenus culturels en langue vivante et en lettres pour nourrir le répertoire plurilingue et interculturel de l'élève ;
 - Éduquer l'élève à la langue, son fonctionnement et ses registres, ainsi qu'aux passerelles entre les langues pour développer chez l'élève intelligence langagière globale ;
 - etc.
- **Croisement didactiques et pédagogiques**
 - Utiliser l'approche communicative en langues vivantes pour réfléchir aux enjeux d'étayage et de verbalisation en lettres (stratégies en réception et production) ;
 - Exploiter la culture, dans la discipline lettres, d'une relation étroite entre l'étude de la langue, la construction du sens et l'expression de la pensée pour enrichir en langues vivantes les articulations entre le texte, l'iconographie et la vidéo (approches multimodales) ;
 - Prendre appui sur les activités de la communication langagière en langues vivantes pour travailler en lettres des compétences en réception et en production ;
 - Corréler les stratégies d'accès au sens en langues vivantes à la stratégie de lecture analytique en lettres pour faciliter l'entrée dans le sens global du texte ;

- Réfléchir à l'enjeu commun aux deux valences d'une appréhension progressive du fait linguistique comprenant une première étape d'observation et de compréhension suivie d'une seconde étape – espacée dans le temps – de mémorisation et de réinvestissement (apprentissage spiralaire)
- Etc.

Outre le fait d'aider les futur.e.s candidat.e.s à consolider leurs compétences dans chacune des deux valences, ces considérations doivent également faciliter leur projection dans l'exercice d'un métier qui exige non seulement une expertise disciplinaire mais également des capacités à appréhender en équipe des enjeux éducatifs et transversaux. L'accompagnement collectif des élèves implique la valorisation de tous les temps et modes d'apprentissages (formel et non-formel, en classe et en mobilité, ponctuel et progressif, disciplinaire et transversal, liés aux enseignements techniques et professionnels et aux enseignements généraux) de manière à faciliter la prise en compte des besoins spécifiques de chacun.e.

Le jury ne peut donc qu'inviter les futur.e.s candidat.e.s à se saisir de la complémentarité des épreuves du concours issue de la double valence comme un levier dans une démarche de professionnalisation. La variété des tâches (traduction, composition, étude de texte, analyse de dossier, compte rendu de compréhension, analyse de productions d'élèves, etc.) demandées aux candidat.e.s doit leur permettre d'appréhender la diversité des conditions d'exercice du métier.

Le professionnalisme des membres du jury et le dévouement de l'ensemble des personnels de gestion, d'accueil et de surveillance a cette année encore contribué à la réussite du concours. Nous adressons nos remerciements à chacun.e et tout particulièrement à Madame le Proviseur du lycée Victor Hugo de Poitiers et son équipe.

Jonas Erin et Fabrice Poli

B. La session 2017

B1. Bilan chiffré et analyse

Le tableau suivant présente les chiffres clés de la session 2017, de l'inscription au concours à l'admission, au regard des deux sessions précédentes.

| | CAPLP Externe | | | CAFEP PLP Externe | | |
|--|---------------|------|-------------|-------------------|------|-------------|
| | 2015 | 2016 | 2017 | 2015 | 2016 | 2017 |
| Nombre de postes mis en concours | 5 | 8 | 5 | 1 | 1 | 1 |
| Nombre d'inscrits | 54 | 61 | 78 | 3 | 5 | 10 |
| Nombre de présents aux épreuves écrites | 29 | 26 | 27 | 2 | 3 | 3 |
| Candidat.e.s admissibles | 10 | 16 | 16 | 2 | 2 | 2 |
| Barre de l'admissibilité | 13 | 12,3 | 9,9 | 8,6 | 11,3 | 8,7 |
| Barre de l'admission | 13,3 | 13,7 | 10,7 | 9,5 | 14,9 | 12,1 |
| Candidat.e.s admis.es sur liste principale | 5 | 8 | 5 | 1 | 1 | 1 |
| Candidat.e.s admis.es sur liste complémentaire | 3 | 2 | 4 | 0 | 0 | 0 |

Trois éléments appellent un commentaire :

A) Un intérêt confirmé pour le concours

Le ratio entre le nombre total d'inscrits (88) et le nombre total de postes (6) est très satisfaisant, ce qui montre l'attrait d'un concours validant une bivalence allemand – lettres pour l'enseignement dans la voie professionnelle même si le nombre de candidat.e.s qui se présentent effectivement aux épreuves reste stable.

B) Des barres de qualification en baisse mais une densité positive des prestations

L'interprétation des données chiffrées est toujours un exercice délicat car il est très difficile de comparer une session à une autre. Pour les résultats des candidat.e.s, outre certaines prestations brillantes, on note une densification des résultats satisfaisants, ce qui a permis au jury d'établir sans difficulté une liste complémentaire à l'admission.

C) La diminution du pourcentage des candidat.e.s inscrits qui se présentent effectivement aux épreuves d'admissibilité constitue probablement un indicateur supplémentaire de la nécessité de développer si ce n'est des parcours de formation bivalents au moins des passerelles interdisciplinaires consolidées dans la formation initiale.

Les informations et conseils fournis dans le présent rapport ont pour objectif d'accompagner au mieux les candidat.e.s dans la préparation d'un concours à la fois exigeant et très ancré dans la réalité des missions des professeur.e.s d'allemand – lettres de lycée professionnel.

B2. Les épreuves : organisation, déroulé et attentes

L'arrêté du 27 mars 2017 introduisant des modifications dans les épreuves du concours par rapport aux sessions précédentes, il nous semble important de reprendre les textes (en italique ci-après) qui fondent l'organisation de la session 2018 du concours et d'explicitier la structure des épreuves.

Les candidat.e.s passent une épreuve dans chaque valence à l'écrit comme à l'oral. Si les épreuves sont strictement les mêmes pour tous à l'écrit – c'est-à-dire une composition et traduction en allemand et un commentaire composé avec une question grammaticale en lettres – un tirage au sort détermine la valence dans laquelle chaque candidat.e passe chacune des deux épreuves orales. Ainsi deux cas de figure sont possibles à l'oral :

- cas de figure n°1 : épreuve de mise en situation professionnelle en allemand et épreuve à partir d'un dossier en lettres ;
- cas de figure n°2 : épreuve de mise en situation professionnelle en lettres et épreuve à partir d'un dossier en allemand.

Les tableaux suivants ont pour objectif de reprendre les principales informations structurelles concernant les différentes épreuves.

Épreuves d'admissibilité

| | Valence Allemand | | Valence Lettres | |
|--------------------|-------------------------|------------|------------------------|-----------------------|
| Contenus | Composition | Traduction | Commentaire composé | Question grammaticale |
| Durée | 5 heures | | 5 heures | |
| Coefficient | 1 | | 1 | |

Épreuves d'admission

| | Valence Allemand | | Valence Lettres | |
|--------------------|--|-------------------------------|--------------------------------------|--|
| Épreuves | Mise en situation professionnelle | Épreuve à partir d'un dossier | Mise en situation professionnelle | Épreuve à partir d'un dossier |
| Contenus | Étude de document(s) | Compréhension de l'oral | Étude de texte suivie d'un entretien | Élaboration d'une séquence pédagogique |
| | Exploitation didactique et pédagogique du document | Analyse de dossier | | |
| Préparation | 2h30 | 2h30 ¹ | 2h30 | 2h30 |
| Passage | 1h00 | 1h00 | 1h00 | 1h00 |
| Coefficient | 2 | | 2 | |

Pour l'admission, les candidat.e.s passent chacune des épreuves dans une valence : deux cas de figure sont envisageables.

¹ L'arrêté du 27 mars 2017 permet à partir de la session 2018 un alignement du temps de préparation de l'épreuve de langues vivantes à partir d'un dossier sur le temps de préparation des autres épreuves, c'est-à-dire 2h30 au lieu de 2h00 pour les précédentes sessions.

Dans le cas de figure n°1, un.e candidat.e passera

| | |
|--|---|
| <p>l'épreuve de mise en situation professionnelle en allemand²</p> <p><i>Préparation : 2h30 Épreuve : 1h</i></p> | <p><i>L'épreuve porte :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><i>-d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en langue étrangère, se rapportant aux réalités et aux faits culturels du ou des pays dont on étudie la langue, en lien avec le programme d'enseignement de langues vivantes étrangères pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel ;</i><i>-d'autre part, sur un dossier fourni par le jury portant sur les mêmes réalités et faits culturels. Ce dossier est composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux contextes d'enseignement et au cadre institutionnel.</i> <p><i>La première partie de l'entretien se déroule en langue étrangère et permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.</i></p> <p><i>La seconde partie de l'entretien se déroule en français et permet de vérifier, à partir d'une analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.</i></p> <p><i>La durée du document audio ou vidéo authentique n'excédera pas cinq minutes. Celle des productions orales d'élèves n'excédera pas trois minutes par enregistrement. La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.</i></p> |
| <p>et l'épreuve à partir d'un dossier en lettres</p> <p><i>Préparation : 2h30 Épreuve : 1h</i></p> | <p><i>Le candidat élabore une séquence d'enseignement qu'il expose au jury, à partir de documents en lien avec un des objets ou domaines d'étude au programme : textes littéraires, reproductions d'œuvres d'art, photogrammes, articles de presse ou écrits d'élèves. L'exposé se poursuit par un entretien avec le jury au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix didactiques et pédagogiques. Le jury vérifie, à l'occasion de cet échange, la capacité du candidat à se projeter dans son métier futur, sa connaissance réfléchie du contexte institutionnel et sa façon d'appréhender la variété des conditions effectives de l'exercice du métier.</i></p> |

² L'arrêté du 27 mars 2017 inverse les contenus des deux épreuves de langues vivantes par rapport aux sessions précédentes.

Dans le cas de figure n°2, un.e candidat.e passera...

| | |
|---|---|
| <p>l'épreuve de mise en situation professionnelle en lettres² <i>Préparation : 2h30</i> <i>Épreuve : 1h</i></p> | <p><i>L'épreuve consiste en l'étude d'un texte en vue de son inscription dans un objet d'étude du cycle de formation du baccalauréat professionnel ou dans une séquence de CAP, puis à partir du texte, en l'étude d'un point de langue (lexique, grammaire, orthographe) en vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale.</i></p> |
| <p>et l'épreuve à partir d'un dossier en allemand <i>Préparation : 2h30</i> <i>Épreuve : 1h</i></p> | <p><i>L'épreuve consiste en la présentation d'une leçon, dans le cadre du programme d'enseignement de langues vivantes étrangères pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.</i></p> <p><i>L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury et constitué de documents se rapportant aux réalités et aux faits culturels du ou des pays dont on étudie la langue, en lien avec le programme. Ces documents peuvent être des textes, des documents iconographiques, des enregistrements audio ou vidéo.</i></p> <p><i>L'épreuve comporte deux parties :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><i>-une première partie en langue étrangère consistant en la présentation, l'étude et la mise en relation des documents du dossier, suivie d'un entretien en langue étrangère ;</i><i>-une seconde partie en langue française consistant en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques (lexicales, grammaticales, phonologiques) qu'ils mobilisent et des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique, suivie d'un entretien, au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.</i> <p><i>Chaque partie compte pour moitié dans la notation. La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.</i></p> |

C. Les épreuves d'admissibilité

C.1. ALLEMAND : composition et traduction

Rapport établi par Évelyne DARD et Anja SIEMON

C11. Remarques générales

Ce rapport établit des remarques ciblées en lien avec la session 2017. Nous invitons les futur.e.s candidat.e.s à consulter également les rapports du jury des sessions 2015 et 2016, plus détaillés, notamment en ce qui concerne la méthodologie.

Le jury en charge de l'épreuve écrite d'admissibilité a reçu cette année 30 copies. Les notes vont de 05 à 18 avec une moyenne générale de 10.1, très comparable à celle de la session 2016 qui s'était établie à 9.9.

C12. Composition en allemand

Même si certain.e.s candidat.e.s se sont efforcé(e)s de suivre les conseils des rapports des sessions précédentes, nombre de productions écrites se sont révélées être peu ou pas satisfaisantes compte tenu du niveau d'allemand tout simplement insuffisant chez un grand nombre des candidat.e.s. **Or il est indispensable d'avoir au minimum le niveau C1 du CECRL dans les deux langues pour se présenter à un tel concours.**

Rappelons brièvement les éléments attendus de l'épreuve :

→ Analyser le dossier

Le dossier soumis à l'attention des candidat.e.s est composé d'un texte littéraire extrait du roman *Herr Jensen steigt aus* de Jakob Hein et de trois critiques de ce roman parues respectivement dans la *Süddeutsche Zeitung*, l'hebdomadaire *Die Zeit* et le magazine *Der Spiegel*. La consigne invite les candidat.e.s à expliquer le texte 1, en s'appuyant sur leurs connaissances personnelles ainsi que sur les textes 2, 3 et 4 pour répondre à la question : «...ob und in wie fern Herr Jensen ein tragischer Held unserer Zeit ist».

Ob signifie ici que les candidat.e.s ont le droit de dire que ce n'est pas un héros. La consigne les amène donc à mobiliser leurs connaissances d'une part et à croiser les lectures des trois documents d'autre part pour donner ensuite une réponse spécifique, réfléchie, nuancée et argumentée à cette question. Or trop souvent, l'explication de textes n'est qu'une longue paraphrase.

→ Mobiliser des connaissances littéraires et historiques

Le jury n'attend pas des candidat.e.s des connaissances de type encyclopédique sur la littérature et l'histoire des pays germanophones, d'autant qu'il n'existe pas, pour ce concours, de programme spécifique. Mais le jury a été surpris de lire par exemple que l'on pouvait comparer ce roman à un "Bildungsroman".

Les candidat.e.s sont invité.e.s à mobiliser leurs connaissances pour étayer leur commentaire de remarques historiques, politiques, sociologiques, littéraires et culturelles **si celles-ci sont judicieuses**. En revanche, un étalage de connaissances littéraires et historiques qui ne contribuent pas à élucider le texte est malvenu.

Par exemple, consacrer tout un paragraphe à la tragédie grecque pour définir le mythe du héros était inutile voire hors sujet. Dire que les gens portent des numéros comme les Juifs « Nummern wie die Juden », est totalement incongru et dangereux. On ne peut évidemment pas mettre sur le même plan l'Holocauste et l'agence pour l'emploi en RFA. Pas plus qu'on ne peut comparer la "résistance" de Herr Jensen à celle des Geschwister Scholl contre le nazisme.

Quelques contresens ont révélé que le texte n'avait pas toujours été bien compris, comme par exemple :

- « In der Tat arbeitete er als Soldat... »
- « Die Bedrohung der Gesellschaft wird unter anderem durch den Mann mit Brille vertreten. »
- «... dass sein Nachbar im Warteraum über ihn spottet. »

→ **Élaborer un plan**

Beaucoup de candidat.e.s annoncent un plan, mais ne s'y tiennent pas. En général si l'introduction est correcte, tant au niveau méthodologique que linguistique, le développement devient brouillon.

Il convient de s'entraîner à écrire moins, mais mieux, selon l'adage : *Weniger ist mehr !*

Le jury a déploré que trop de copies restent sans conclusion.

Enfin, dans un souci de clarté, il est nécessaire de veiller à ce que l'introduction et la conclusion soient nettement démarquées du reste du développement. Ainsi il convient de laisser un espace entre les parties et d'aller à la ligne, au sein des grandes parties, au début de chaque paragraphe, car un texte plus aéré est plus agréable à lire. L'utilisation d'abréviations est à proscrire (exemple *od.* pour *oder*). Il est également inutile de recopier la consigne.

→ **Écrire dans une langue fluide et authentique**

La correction de la langue est, bien entendu, d'une importance capitale. Le jury a constaté dans de trop nombreuses copies que les connaissances de base de la grammaire de la langue n'étaient pas toujours acquises.

Exemples :

- *nach der Mauerfall*
- *wohin er sich sitzt*
- *vergleicht werden*
- *man weißt*

Trop de candidat.e.s attestent d'un niveau d'allemand insuffisant...

Exemples :

- *entlastet au lieu de entlassen*
 - *erfinden au lieu de empfinden*
- ...ou emploient un lexique qui a vieilli
- *zarte Bände knüpfen*
 - *mich dünkt*

Pour conclure, on ne saurait que trop encourager les candidat.e.s

- à tenir compte des conseils méthodologiques formulés dans ce rapport ;
- à lire une variété de textes en allemand ;
- à saisir toutes les opportunités pour une pratique de la langue orale et écrite.

→ Pistes d'exploitation

Le sujet n'a de toute évidence pas inspiré les candidat.e.s, alors qu'il y avait beaucoup à dire. Le jury n'attend aucune réponse spécifique. Les candidat.e.s sont libres de parler de ce qu'ils savent.

Nous ne proposons pas de corrigé type, car le jury n'attend pas UNE réponse spécifique. Tout plan est recevable à condition que le/la candidat.e respecte tout ce qui a été annoncé dans l'introduction (argumentation, structure, organisation, rédaction dans un allemand correct etc...).

Quelques idées pertinentes exprimées dans les copies :

- Référence aux réformes Hartz IV du chancelier Gerhard Schröder au début des années 2000 qui libéralisent le marché du travail en Allemagne.
- Référence au roman *Berlin Alexanderplatz* de Alfred Döblin dans lequel Biberkopf incarne la figure de l'anti-héros.
- La référence au monde de Franz Kafka (l'homme déraciné des temps modernes, atmosphère où la bureaucratie et un environnement impersonnel ont de plus en plus de prise sur l'individu).
- La référence au cinéma à travers le film de Ken Loach *Moi, Daniel Blake* dont le personnage principal, victime de la violence sociale, est confronté à l'absurdité bureaucratique.

Quelques pistes de réflexion :

1. Commencer par définir le héros : *Was ist eigentlich ein tragischer Held ?*
2. *Ist Herr Jensen nicht eher ein Anti-Held, ein Sonderling ? Er ist einfach zu faul, zu bequem, begnügt sich mit seiner Situation, Beziehungen sind ihm zu anstrengend.*
3. *Die Absurdität und Trostlosigkeit der Welt eines Arbeitslosen.*
4. *Der ironisch-humorvolle Ton, der dem Text etwas Tragikomisches verleiht. So zum Beispiel die Beschreibung des Arbeitsamtes:*

„Das Amtsgebäude war eine aus Betonplatten zusammengesetzte Einfallslosigkeit. Bedachte man allerdings, fuhr es Herr Jensen durch den Kopf, daß das erklärte Ziel des Amtes in seiner eigenen Abschaffung bestand, wurde dieses Ziel architektonisch glaubhaft vertreten.“

Élargissements possibles :

- A. La construction d'une Europe sociale...
- B. La transformation du monde du travail...

Rappelons que ces pistes ne sont proposées qu'à titre d'exemples.

C13. Thème

- **Texte à traduire**

Mes parents venaient me rendre visite depuis Paris et ma mère restait, seule, quelques semaines de plus, avec moi. À l'époque le voyage en 4CV durait presque 24 heures, particulièrement l'hiver quand il fallait affronter tempêtes de neige et routes verglacées.

Le soir de Noël, je repartais avec eux vers l'hôtel où ils étaient descendus, une petite pension nommée Kaffee Anna. Les sapins nous faisaient escorte et semblaient, avec leurs paquets de neige sur les bras, une rangée de grooms en livrée portant des colis. Nous arrivions dans la chambre de l'auberge : au pied d'un autre arbre, miniature celui-là, surchargé de splendeurs, orné de bonbons et de friandises, trônaient les cadeaux dans leur emballage étincelant, certains dissimulés au plus profond des rameaux. Le sapin, depuis, est resté pour moi cet arbre à l'ombre duquel naissent les présents. Chaque année, je recevais un wagon ou une locomotive. Mon père me constitua, dès l'enfance, un merveilleux train électrique Märklin qu'il montait ensuite à la maison, en France. Il y passait des heures dans le grenier, et, au bout de quelques années, il avait recréé une province entière avec sa ville, son tramway, ses collines, son téléphérique, ses piétons, ses voitures, deux ou trois gares, des tunnels, des viaducs. Le dessous de la table était une pelote de fils électriques. Le train miniature et plus généralement l'amour des chemins de fer et du métier de cheminot fut une passion qu'il me communiqua. La reconstitution des détails au millimètre près, la diversité des modèles proposés – grâce à une pastille chimique dissoute dans la cheminée, les locomotives à charbon produisaient de la fumée – n'ont jamais cessé de m'enchanter.

Pascal Bruckner, *Un bon fils*, Éditions Grasset, 2014

- **Éléments contextuels**

L'auteur : Pascal Bruckner, romancier et essayiste français né le 15 décembre 1948 à Paris.
Le roman : C'est l'histoire d'un enfant à la santé fragile, né après-guerre et envoyé aussitôt dans un village d'Autriche pour soigner ses poumons. Dans ce récit autobiographique, l'écrivain raconte l'histoire de son père et la difficile relation qu'il a entretenue avec celui-ci pendant soixante-trois ans.

- **Entraves**

De prime abord, l'extrait à traduire ne présente pas de difficultés particulières sur le plan lexical. Le jury a donc été surpris de constater que certains termes n'étaient pas connus en allemand tels *grenier* (*Dachboden*), *train miniature* (*Modelleisenbahn*), *chemin de fer* (*Eisenbahn*) qui pourtant ne relèvent pas d'un lexique technique ou spécialisé.

Ce qui était difficile en revanche, c'était la longueur et la complexité des phrases : structure hypotaxique / enchaînement de participes (*Ex. Au pied d'un arbre [...] surchargé ... orné... dissimulés...*), difficile à rendre en allemand.

Le jury en a tenu compte. La plupart des copies ont montré une réelle difficulté pour les candidat.e.s à surmonter ces entraves.

- **Quelques conseils pour traduire**

Nous conseillons aux futur.e.s candidat.e.s de :

- vérifier la recevabilité linguistique (orthographe, grammaire, conjugaison, lexique) du texte d'arrivée. Des fautes de langue telles que

der Reise

um mir zu besuchen

einige Wochen mehr mit mir (au lieu de:länger bei mir)

un réel problème : le prétérit (bleibte, kommte, schlafte, verbrachte) ne sont pas acceptables dans le cadre d'un tel concours.

Rappelons :

- qu'il n'est pas nécessaire de traduire le titre de l'œuvre d'où le texte est extrait ;
- qu'il faut respecter la mise en forme du texte source (alinéas ...) ;
- qu'il ne faut jamais proposer plusieurs solutions de traduction pour un terme, mais faire un choix.

D'où la devise souvent invoquée : **So treu wie möglich, so frei wie nötig !**

Le thème est une épreuve difficile qui exige une préparation régulière et intensive. Les candidat.e.s trouveront de nombreux conseils dans les rapports 2015 et 2016.

Proposition de traduction

Meine Eltern kamen aus Paris, um mich zu besuchen, und meine Mutter blieb, alleine, einige Wochen länger bei mir. Damals dauerte die Fahrt mit einem Renault 4CV fast 24 Stunden, vor allem im Winter, wenn man gegen Schneestürme und vereiste Straßen ankämpfen musste.

Am Heiligabend fuhr ich mit ihnen in das Hotel zurück, in dem sie abgestiegen waren, eine kleine Pension mit dem Namen Kaffee Anna. Die Tannen standen Spalier und sahen mit ihren Schneepaketen auf den Armen aus wie eine Reihe Päckchen tragender Diener in Uniform. Wir kamen ins Zimmer der Herberge: unter einem anderen Baum, sozusagen einer Miniaturausgabe, der mit Herrlichkeiten überladen und mit Bonbons und Süßigkeiten geschmückt war, thronten die Geschenke in ihrer glitzernden Verpackung, einige im tiefsten Innern der Zweige versteckt. Seitdem ist die Tanne für mich der Baum (geblieben), in dessen Schatten Geschenke geboren wurde. Jedes Jahr bekam ich einen Wagen oder eine Lokomotive. Mein Vater stellte mir von Kindesbeinen an eine wunderbare Märklin-Eisenbahn zusammen, die er dann zuhause in Frankreich aufbaute. Er verbrachte Stunden damit auf dem Dachboden, und nach einigen Jahren hatte er eine ganze Provinz nachgebaut mit ihrer Stadt, ihrer Straßenbahn, ihren Hügeln, ihrer Seilbahn, ihren Fußgängern, ihren Autos, zwei oder drei Bahnhöfen, einigen Tunnels und Viadukten. Die Unterseite des Tisches bestand aus einem einzigen Knäuel elektrischer Drähte. Die Modelleisenbahn sowie die Liebe zur Eisenbahn und zum Beruf des Eisenbahners im Allgemeinen war eine Leidenschaft, die er mir vererbte. Das Rekonstruieren von millimetergenauen Details, die Vielfalt der angebotenen Modelle – dank einer chemischen Tablette, die im Schornstein aufgelöst wurde, stießen die Dampflokomotiven Rauch aus – all das hat mich immer wieder verzaubert.

C.2. LETTRES : commentaire composé

Rapport établi par Marie-Danielle MINIER et Jean-Daniel NOËL

C21. Remarques générales

Le jury en charge de l'épreuve écrite d'admissibilité a reçu cette année 30 copies. Les notes vont de 05 à 18 avec une moyenne générale de 10.4, légèrement inférieure à celle de la session 2016 qui s'était établie à 11.1.

C22. Les modalités de l'épreuve

L'épreuve comporte :

- le commentaire d'un texte littéraire répondant aux entrées du programme de CAP et aux objets d'étude au programme de baccalauréat professionnel en trois ans.
- le traitement d'une question de grammaire permettant d'éclairer le sens du texte.

C23. Le commentaire

Le sujet et son traitement

Le sujet proposé aux candidat.e.s, était un poème d'Yves Bonnefoy, paru dans *Les planches courbes* en 2001, dans la section « La maison natale » de ce recueil. Ce choix d'une poésie contemporaine a pu surprendre ou désarçonner des candidat.e.s, alors qu'il offrait la possibilité d'aborder l'étude par des entrées très libres.

Sans vouloir proposer ici un corrigé, nous préférons indiquer une démarche de commentaire. Dans un premier temps, le/la candidat.e doit procéder à une analyse du texte lui permettant de repérer et d'isoler les éléments constitutifs du texte, c'est-à-dire les éléments attendus à l'issue d'une première lecture attentive.

Le texte est structuré autour de trois souvenirs, trois scènes, convoquées par le souvenir ou la mémoire (« je me souviens », « je vois »). Il aurait été bienvenu de confronter l'écriture différente de chaque scène autour des temps du passé (l'imparfait qui fige le souvenir de la première scène, le passé composé qui permet d'accéder à la troisième scène au présent de narration...) qui viennent en alternance avec le présent de celui qui écrit, présent du discours et de l'énonciation.

Les repères chronologiques sont vagues, il n'y a pas de dates présentes, mais des moments : « un matin, l'été », « l'air était frais ce matin-là du monde », « au début de l'après-midi sans durée encore », « l'après-midi d'un dimanche, c'est en été ». L'enfant est dans un rapport de présence immédiate au monde (saison, moment de la journée, chaleur ou fraîcheur) ; le poète ne reconstitue pas une chronologie à laquelle il chercherait à donner un sens. Le temps évoqué semble un temps arrêté, ou suspendu, voué à aucun événement marquant.

Le poème évoque deux personnages : un JE, omniprésent tout au long du poème, (JE double, celui de « je me souviens » et celui de l'enfant qui observe) et le PÈRE, émanant du JE (qui apparaît pour la première fois au vers 3 avec un adjectif possessif, « mon père ») figure centrale convoquée dans les trois scènes, à la troisième personne.

Dans le troisième souvenir, le « je » disparaît, devient « l'enfant maladroit », « il », « l'enfant ». La distanciation est accrue entre l'enfant et le « je » du présent, entre le passé et le présent ; cela semble isoler l'enfant dans la solitude. La dernière section voit reparaître le « je » du poète commentant l'acte d'écrire.

Plus qu'une autobiographie ou un récit de filiation, ce portrait multiple, voire kaléidoscopique du père ne dit pas grand chose de la personne, mais du lien qui reste,

reconstitué imparfaitement par l'écriture poétique. Cette écriture propose donc une progression entre les trois souvenirs, qu'il convenait d'analyser, ainsi que la voix du poète qui se fait entendre bien plus tard (le recueil date de 2001) pour donner une présence au père en même temps qu'il décrit son absence (absence de communication avec l'enfant qui lui-même est *infans*, celui qui ne parle pas, puis c'est la mort du père).

Les quatre derniers vers du poème sont aussi porteurs d'un paradoxe entre volonté de taire les mots (« j'aurai barré ») et impossibilité de « faire qu'ils ne remontent dans ma parole ». Le poète souligne le caractère obsessionnel de cette parole.

Une telle première lecture doit conduire le/la candidat.e à proposer un commentaire lui permettant de mettre en avant ces points saillants du texte, capables d'aborder de façon concomitante l'approche autobiographique de ces souvenirs, la relation entre le père et le fils, la progression de l'énonciation tout au long du texte, l'écriture poétique dans sa forme et dans ses enjeux...

On rappellera ici, une fois encore, qu'un commentaire composé se fonde sur des attendus, dans sa forme et son déroulé.

- Une introduction.

On y présente le texte en le thématissant et le contextualisant. On propose un ou plusieurs axes de lecture qui vont donner à lire une interprétation personnelle du texte, ce que d'aucuns appellent une question problématique et qui constitue, du moins, un projet de lecture. Enfin, on annonce le plan du développement.

Le jury a repéré des projets de lecture souvent recevables ou prometteurs, certains restant très près de l'organisation du texte (« comment l'auteur parvient-il à restituer le souvenir de son père ? »), d'autres interrogeant l'écriture (« en quoi l'écriture poétique permet-elle d'immortaliser les souvenirs du passé et de lutter contre le temps ? »). Même maladroites, de telles problématiques, qui restent simples, permettent d'envisager le texte sous des axes variés et de rendre compte de son sens. À l'inverse on s'interdira des projets passe-partout (« comment l'écriture permet-elle de faire passer un message ? ») ou qui n'englobent pas la totalité du texte (« comment la mort est-elle perçue » ou « comment le fils s'oppose-t-il au père ? »)

Il ne s'agit pas ensuite de « plaquer un plan standard », ni de séparer le fond de la forme. Il n'y a en effet rien de plus maladroit que ces copies qui concentrent l'analyse des procédés poétiques dans une partie unique.

- Un développement

Comme déjà précisé dans un précédent rapport, le développement se compose de plusieurs parties. « Comme son nom l'indique, le développement - et la progression dans la réflexion - permettent de répondre à la problématique annoncée dans l'introduction. Ces parties dont le nombre correspond à l'annonce faite dans l'introduction se fondent sur l'analyse de l'écriture et de faits de langue permettant d'accéder au sens. Il n'y a pas de développement imposé en deux ou trois parties. Cependant, le/la candidat.e qui déroule cinq paragraphes autour de cinq thèmes successifs commet évidemment une maladresse, d'une part parce que son approche du texte reste thématique et ne construit pas une interprétation et d'autre part parce qu'il n'isole pas d'axes de lecture forts. Il est aussi à regretter que, trop souvent, le développement paraphrase le texte sans véritable explication.

On souhaite vraiment que le développement soit une démarche analytique et argumentative qui va déboucher sur une interprétation, étayée par des éléments choisis dans le texte. Car le commentaire doit permettre de projeter une lecture sensible, plus encore quand il porte sur un texte poétique.

- Une conclusion

C'est un temps de synthèse qui reprend les grands axes d'interprétation et propose une ouverture en lien avec la question initialement posée.

Les difficultés

Certain.e.s candidat.e.s n'ont pas traité la dimension poétique du texte, la niant parfois. D'autres n'en analysent la forme poétique qu'au regard de ce qu'ils connaissent de la versification classique. Dans tous les cas, ces deux attitudes révèlent une méconnaissance de la poésie contemporaine ou une peur de celle-ci. Affranchie des règles classiques, elle n'en conserve pas moins la capacité à produire des images et du son : à l'exemple des expressions qui mettent en scène le regard, de l'intérieur vers l'extérieur, à travers la fenêtre entrouverte (strophe 1) ou, dans la deuxième strophe, des assonances en *-ant* des participes présents, de l'adverbe « lentement », de l'intensif « tant » qui donnent une monotonie, miment la lourdeur du geste. Il convient donc de ne pas isoler la forme du fond et de se préoccuper des effets produits.

Les attendus pour un concours de ce niveau.

Les professeur.e.s d'allemand-lettres auront, pour certains, à enseigner le français autant que l'allemand. Le recrutement de ces professeur.e.s doit être l'occasion de vérifier un certain nombre d'acquis linguistiques ou culturels qui fonderont par la suite leur enseignement sans préjuger de la formation à l'occasion de leur année de stage. Il convient de rappeler certaines exigences :

- la correction de la langue française dans la phase rédactionnelle, orthographique. Il n'est pas acceptable qu'un.e candidat.e produise plus d'une vingtaine d'erreurs orthographiques dans sa copie ;
- la maîtrise de notions grammaticales fondamentales ayant trait à la construction syntaxique, (construction de la phrase), à l'analyse lexicale (formation des mots, déclinaison) ;
- la connaissance des grandes périodes, des courants littéraires et d'œuvre patrimoniales (Bonhefoy n'est pas à comparer à La Fontaine et n'expose pas de morale, comme ce fabuliste ; il n'est pas non plus un poète symboliste ou surréaliste ! On peut pourtant trouver de telles affirmations, fort risquées, dans des copies).
- la maîtrise des bases de l'analyse littéraire et la connaissance des spécificités des genres, pour éviter certaines approximations sur la poétique du texte ou son énonciation.

Pour aider les candidat.e.s à préparer au mieux le concours, on recommandera la fréquentation d'anthologies littéraires, dont les titres figuraient déjà dans les rapports des sessions 2015 et 2016 et qui sont à nouveau donnés ici :

G. Decotte, J. Dubosclard (dir.), *Itinéraires littéraires*, Paris, Hatier, 1988-1990, 5 volumes (Moyen Âge – XVI^e siècle, 441 p. ; XVII^e siècle, 448 p. ; XVIII^e siècle, 479 p. ; XIX^e siècle en 2 fascicules, 576 p. ; XX^e siècle en 2 fascicules, 975 p.).

C. Desaintghislain, C. Morisset, P. Rosenberg, F. Toulze, P. Wald Lasowski, *Français Littérature*, Paris, Nathan, 2011, 1 volume, 576 p.

H. Mitterand (dir.), *Littérature. Textes et documents*, Paris, Nathan, 1991, 5 volumes (Moyen Âge – XVI^e siècle, 511 p. ; XVII^e siècle, 494 p. ; XVIII^e siècle, 527 p. ; XIX^e siècle, 791 p. ; XX^e siècle, 891 p.).

C24. Commentaire grammatical

La question de grammaire accompagnant le commentaire composé se propose de faire réfléchir les candidat.e.s sur les choix grammaticaux opérés par l'auteur en relation avec le sens du passage où ils sont mis en œuvre. La question ne consiste donc pas à traiter la grammaire pour la grammaire, mais à montrer que certaines tournures délibérément choisies

par un.e auteur.e sont susceptibles d'enrichir le texte. Le jury n'attendait aucune réponse prédéfinie, laissant en cela les candidat.e.s libres de leur choix et de leur exposé.

Les candidat.e.s devaient donc isoler un certain nombre de segments, correspondants à des faits de langue différents. Les candidat.e.s ont repéré des faits, les ont nommés et désignés (conjugaisons, participes présents...). Plus rares sont ceux qui les ont catégorisés, analysés, voire comparés. Quelques rares candidat.e.s ont l'habileté de traduire des faits grammaticaux en effets poétiques ou les mettent, complémentirement, au service du sens du texte

Même si aucune réponse obligée n'était attendue, quelques faits de langue ont fait (ou auraient pu faire) l'objet de relevés de la part des candidat.e.s :

- « Mais je le vois aussi, sur le boulevard/avançant lentement » : la proposition participiale introduite par le verbe de perception « voir » a pour sujet le pronom personnel objet « le » et pour verbe le participe présent « avançant ». Cette tournure, qui permet au narrateur de revivre cette scène, encore très présente dans sa mémoire, crée une hypotypose expressive rendant la description vivante et comme revécue à l'instant où il l'écrit.
- « Tant de fatigue/alourdissant ses gestes d'autrefois » : l'hypotypose précédemment décrite reçoit ici un écho interne par une nouvelle occurrence du participe présent « alourdissant » dans le cadre d'une seconde proposition participiale qui, à la différence de la précédente, est ici une proposition participiale absolue.
- « Il repartait au travail » et « J'errais avec quelques-uns de ma classe » : les deux occurrences de l'indicatif imparfait permettent à nouveau de revivre une scène familière. L'indicatif imparfait est ici à la fois duratif et descriptif et marque en même temps la répétition dans le passé. Il contribue donc à son tour à la description d'une scène que se remémore l'auteur.
- « Soient dédiés les mots qui ne savent dire » : on note ici l'emploi du subjonctif présent passif du verbe « dédier » à la troisième personne du pluriel et dont le sujet, postposé, est constitué par la groupe nominal « les mots ». Le subjonctif, employé ici sans la conjonction « que », supplée ici l'impératif qui, en français, n'existe pas à la troisième personne (du singulier et du pluriel). Le subjonctif a ici, plus qu'une valeur d'ordre, une valeur de souhait : les mots, dans toute leur insuffisance (« qui ne savent dire »), sont les seuls à pouvoir faire vivre encore ces moments dans la mémoire.
- « À ce passage-là » : le complément d'objet indirect du verbe « dédier » pouvait aussi faire l'objet d'un commentaire lexical et sémantique. Le passage dont il est question ici renvoie non seulement au passage du père sur le boulevard mais aussi, d'un point de vue temporel, à un moment donné du passé. Il y a donc ici syllepse de sens, c'est-à-dire que le nom « passage » peut être compris à la fois au sens propre et au sens figuré.

Comme pour les sessions précédentes, le jury recommande aux futur.e.s candidat.e.s la fréquentation d'un ou deux ouvrages suivants de manière à acquérir les éléments grammaticaux fondamentaux pour aborder cette partie de l'épreuve :

H. Bonnard, *Code du français courant. Grammaire seconde, première, terminale*, Paris, Magnard, 1985, 1 volume, 336 p.

H. Bonnard, R. Arveiller, *Exercices de langue française. Grammaire seconde, première, terminale*, Paris, Magnard, 1985, 1 volume, 380 p. (L'ouvrage est complété par un *Livre du professeur*, Paris, Magnard, 1982, 1 volume, 312 p.).

M. Arrivé, F. Gadet, M. Galmiche, *La grammaire aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 1986, 1 volume, 720 p.

D. Denis et A. Sancier, *Grammaire du français*, Paris, Le Livre de Poche, 1994, 541 p.

F. Calas et A.-M. Garagnon, *La phrase complexe*, Paris, Hachette, 2002, 159 p.

J.-C. Pellat, S. Fonvielle, *Le Grevisse de l'enseignant*, Paris, Magnard, 2016, 461 p.

D. Les épreuves d'admission

D'une manière générale, nous invitons les candidats à compléter la lecture du présent rapport par celle des rapports des sessions 2015 et 2016 qui offrent des approches généralistes et complémentaires.

D.1. Valence ALLEMAND

Rapport établi par Évelyne DARD et Anja SIEMON

D11. Épreuve de mise en situation professionnelle – allemand

Étude des documents

Au-delà de la simple analyse linéaire des documents, il était attendu des candidats un élargissement aux problématiques sociétales. Les meilleures productions ont fait l'objet d'une réflexion s'appuyant sur ce qui se trouve en dehors du texte ou des textes. Elles ont permis de mettre en valeur des connaissances culturelles et civilisationnelles. Nous encourageons les futur(e)s candidat(e)s à lire la presse et à suivre les chaînes d'information télévisées germanophones permettant ainsi d'actualiser leurs connaissances sur les événements récents.

À titre d'exemples le jury a apprécié que les candidat(e)s soient en mesure...

À propos du dossier consacré aux 25 ans de la chute du mur :

- d'évoquer le « deutsche Michel » à travers la symbolique du bonnet de nuit porté par le personnage de la caricature (document 2) ;
- de rappeler l'importance de la politique d'ouverture vers l'est de Willy Brandt (« Ostpolitik ») ;
- de souligner le rôle joué par Helmut Kohl dans le processus de réunification en 1989 ;
- de rendre compte des réalités de la vie quotidienne en RDA (Planwirtschaft, SED-Diktatur) et de prendre de la distance avec les propos anecdotiques, clichés et approximations contenus dans les témoignages des jeunes.

À propos du dossier consacré à la ville de Berlin :

- d'expliquer pourquoi Berlin est actuellement une ville « en vogue » et que d'autres villes allemandes sont aussi de plus en plus « hip », comme Leipzig.

Proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques

- **Rappel des consignes**

La seconde partie en langue française consiste en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques des documents proposés par le jury en fonction des compétences linguistiques (lexicales, grammaticales, phonologiques) qu'ils mobilisent et des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique, ce projet pédagogique étant destiné à une classe de lycée professionnel. Cette présentation est suivie d'un entretien, au cours duquel les candidat(e)s sont amené(e)s à justifier leurs choix.

- **Les attentes du jury**

Il est utile de rappeler que le jury n'attend pas une proposition devant correspondre nécessairement à un modèle prédéterminé et une seule, que **toute construction est**

possible et envisageable dès lors que les choix effectués sont justifiés, éclairés et en adéquation avec le niveau du CECRL et la classe de lycée professionnel choisis.

Rappelons également qu'il vaut mieux didactiser un document de façon concrète (dispositions des tables, consignes de travail précises, documents projetés ou distribués aux élèves, formes sociales de travail, consignes précises données aux élèves...) plutôt que de traiter tous les documents du dossier de façon superficielle (« Ensuite on travaillerait la prononciation » « On pourrait revoir le lexique » « Que l'élève n'hésite pas à prendre la parole ») sans que les stratégies de mise en œuvre ne soient proposées.

Il convient également de proposer une tâche finale en cohérence avec la thématique. Par exemple dans le document 1 PRO A5 le thème étant l'engagement des jeunes au service de nombreuses causes, il semble peu envisageable de proposer une production culinaire comme tâche finale.

Des connaissances sur **le lycée professionnel**, les contenus d'enseignements, les modes d'évaluation et les enjeux liés à l'enseignement des langues vivantes en LP sont nécessaires à la réussite de cette épreuve. S'agissant d'un concours externe, il est normal que la plupart des candidat.e.s n'aient pas encore beaucoup d'expérience dans le domaine didactique. Aussi n'existe-t-il pas de préparation spécifique à ce concours. Mais trop de candidat.e.s connaissent seulement l'enseignement général et technologique. Ce manque de curiosité de la part d'un.e candidat.e se présentant à un concours de recrutement de futur(e)s enseignant(e)s de lycée professionnel renvoie au jury l'image d'une bien faible motivation pour enseigner dans la voie professionnelle. Nous attirons tout particulièrement l'attention des candidat.e.s qui se présentent parallèlement au CAPES sur les quatre points suivants qui trahissent de façon récurrente une méconnaissance du lycée professionnel :

1. Les quatre notions du programme du cycle terminal des sections générales et technologiques **ne figurent pas** dans le programme de la voie professionnelle. Ainsi le jury s'est étonné d'entendre parler d' « Espaces et échanges » ou encore de « Machtorte und Machtformen ».

2. Les spécialités de baccalauréat professionnel rattachées à la grille n°1 n'ont qu'une langue vivante obligatoire, les spécialités de baccalauréat professionnel rattachées à la grille n°2 ont deux langues vivantes obligatoires. Il est également nécessaire de se documenter afin de connaître la situation sur le terrain en dehors des académies frontalières dans lesquelles la réalité est un peu différente (la LV1 reste le plus souvent l'allemand).

3. Le format et les modalités des épreuves en Baccalauréat professionnel :

LV1 et LV2 obligatoires : épreuve **exclusivement orale** sous forme de contrôle en cours de formation (CCF). L'évaluation est conduite par les professeur.e.s et/ou les formateurs/formatrices enseignant les langues concernées dans l'établissement.

LV2 facultative : épreuve ponctuelle orale. Cette épreuve est organisée par le recteur d'académie dans un centre d'examen.

4. Les programmes de mobilité qui s'adressent aux jeunes de lycée professionnel sont spécifiques dans la mesure où ils comprennent le plus souvent un stage en entreprise à l'étranger. Les organismes financeurs sont en dehors de l'OFAJ, le SFA (secrétariat franco-allemand) moins connu des candidat.e.s.

5. Les dispositifs qui permettent de valoriser cette PFMP (période en formation en milieu professionnel) sont nombreux (attestation Europro et Europass-mobilité, option facultative de mobilité avec délivrance de l'attestation EuroMobipro) et méritent d'être cités par les candidat.e.s.

En Annexe figure le sujet PRO-A5.

D12. Épreuve à partir d'un dossier – allemand

Rappel : comme indiqué en introduction générale du rapport, le temps de préparation de l'épreuve sur dossier pour la valence allemand est aligné sur les autres épreuves à partir de la session 2018, soit deux heures et demie de préparation.

Compréhension

- **Compréhension et analyse du document**

Les candidat.e.s doivent rendre compte du contenu du document audio **avec leurs propres mots** et surtout ne pas retranscrire les paroles des intervenants mot à mot. Cet exercice peut rapidement devenir chronophage si les candidat.e.s ne s'y sont pas entraînés.

La deuxième partie de la consigne de cette sous-épreuve invite les candidat.e.s à mettre en évidence l'intérêt du support audio ou vidéo d'un point de vue culturel et/ou civilisationnel. Il convient donc d'analyser ce qu'il dit de la société, de l'histoire, des réalités politiques, économiques, culturelles et sociales du pays où il a été diffusé et non pas de proposer une didactisation.

Les meilleur(e)s candidat.e.s ont fait preuve d'une réelle culture de germaniste, pour ancrer les documents dans leur contexte et les éclairer de références civilisationnelles adaptées, offrant ainsi des perspectives nouvelles.

À partir d'un dossier contenant un reportage intitulé « *100 Jahre Traumfabrik Babelsberg* », un.e candidat.e a révélé d'excellentes connaissances sur le cinéma allemand, a su citer des exemples de films pour chaque époque et établi des liens pertinents avec l'histoire.

À partir du dossier « *Erziehung im Wandel* », présenté ici en annexe, des candidat.e.s ont mis en relation l'éducation et la place de la femme en RFA (« *Kinder, Küche, Kirche* », « *Rabenmütter* »). En revanche le rôle des femmes dans la société est-allemande et la place de la famille dans l'éducation des enfants en RDA sont des sujets qui semblent cependant moins connus.

D'autres candidat.e.s ont évoqué les transformations sociétales en Allemagne (*Alterung der Bevölkerung - niedrige Geburtenrate - Mehrgenerationenhäuser*) et ont su employer un lexique moderne correspondant à ces réalités nouvelles.

- **Analyse d'une situation d'enseignement**

Les productions d'élèves

Cette partie de l'épreuve sur dossier intègre l'analyse de productions d'élèves. Il ne s'agit pas de dresser un catalogue des erreurs des élèves et de les corriger afin de démontrer sa propre maîtrise de la langue, mais bien d'analyser leurs acquis, leurs besoins ainsi que les savoirs, les savoir-faire et les compétences pragmatiques mises en œuvre.

Beaucoup de candidat.e.s passent trop de temps à lister les erreurs dans ces productions. Nous conseillons d'opérer des choix et de proposer une **remédiation** concrète pour les points faibles des élèves.

Exemple :

Les meilleur.e.s candidat.e.s ont su dire que la prestation de l'élève (dossier DO-A3, doc. 3) se situait au niveau A2, et que par conséquent si l'enseignant souhaitait l'emmener vers le niveau B1, il devrait travailler les connecteurs logiques et chronologiques absents de cette production.

Une approche différenciée permettant de diversifier les apprentissages pour que les élèves puissent travailler selon leurs propres itinéraires d'appropriation est rarement proposée par les candidat.e.s.

La réflexion transdisciplinaire

La plupart des candidat.e.s ont d'emblée perçu la dimension transdisciplinaire suggérée par la thématique et proposé de travailler avec les collègues de Lettres, d'Histoire, d'Art plastiques ou encore avec les professeur.e.s documentalistes. En revanche, peu de candidat.e.s ont proposé un vrai projet en lien avec le domaine professionnel et connaissaient les enseignements généraux liés à la spécialité (EGLS), ce qui rejoint notre observation sur le manque d'intérêt de certains d'entre eux pour le lycée professionnel.

Le document institutionnel

Exemple d'exploitation de ce document

DO-A5

Dans le prolongement naturel du thème « Erziehung im Wandel », les candidat.e.s n'ont pas eu de difficultés, lorsque le jury les y a amenés, à établir le lien avec le document « convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif » en faisant d'une part référence au Parcours Avenir et d'autre part en l'inscrivant dans une démarche de projet transdisciplinaire en lien avec les professeur.e.s du domaine professionnel. À ce titre la circulaire du 29 mars 2016 "Réussir l'entrée au lycée professionnel" aurait mérité d'être citée car une période spécifique d'accueil et d'intégration est préconisée permettant de donner aux élèves une meilleure visibilité des procédures, des filières de formation et des choix d'orientation et d'assurer la promotion de l'égalité entre filles et garçons dans l'accès aux formations et aux métiers.

Le jury est conscient que cette épreuve est très complexe, car les candidat.e.s ont beaucoup de documents à étudier et à analyser ce qui nécessite une gestion rigoureuse du temps.

En annexe figure le dossier DO-A5.

Sitographie / Connaissances qu'il faut avoir à minima :

- Le programme des langues vivantes pour la voie professionnelle est paru au BO spécial n°2 du 19 février 2009.
- Les nouvelles modalités d'évaluations des langues vivantes au Baccalauréat professionnel figurent dans le BO n°21 du 27 mai 2010.
- Le manuel *Kaleidoskop* (Nathan) et son livre du professeur peuvent être source d'idées (activités...).
- **Création de l'attestation EuroMobipro dans le diplôme du baccalauréat professionnel** arrêté du 13-4-2015 - J.O. du 2-5-2015
- **OFAJ: www.ofaj.org**
- **Secrétariat franco-allemand pour les échanges en formation professionnelle (SFA) : www.dfs-sfa.org**

D.2. Valence LETTRES

Rapport établi par Marie-Danielle MINIER et Jean-Daniel NOËL

D21. Épreuve de mise en situation professionnelle – lettres

Définition de l'épreuve

L'épreuve consiste en « l'étude d'un texte en vue de son inscription dans un objet d'étude du cycle de formation du baccalauréat professionnel ou dans une séquence de CAP, puis à partir du texte, en l'étude d'un point de langue (lexique, grammaire, orthographe) ».

Cet exercice d'étude de texte, central dans un cursus d'études littéraires, est ainsi assorti d'un « point de langue » car celui-ci sert à éclairer le sens du texte et poursuit la réflexion en vue d'un « travail en lecture, en écriture ou en expression orale ».

Si l'explication de texte et l'étude d'un point de langue figurent dans une épreuve intitulée « mise en situation professionnelle », c'est parce que ce sont deux exercices fondateurs de la discipline, pratiqués quotidiennement dans l'exercice du métier d'un.e professeur.e de français.

Les attentes

L'épreuve exige des candidat.e.s de :

- Savoir s'exprimer avec clarté, précision et aisance
- Savoir lire des textes littéraires et savoir exploiter un point de langue
- Savoir inscrire un texte et un point de langue dans une situation d'enseignement

La démarche

➤ **Une approche analytique du texte**

Pour répondre au mieux aux attentes de l'épreuve, le/la candidat.e doit d'abord mener une lecture littéraire de l'extrait proposé. Cet exercice se définit comme une lecture contextualisée, organisée et problématisée et se doit de proposer une démarche interprétative.

Une lecture à haute voix est attendue au début de l'épreuve. Elle permet de capter l'attention et constitue une pratique quotidienne de classe. Le jury attend une lecture fluide et juste, qui traduit déjà une compréhension du texte. Mais on constate que les candidat.e.s sont peu entraînés à une lecture versifiée, que ce soit de la poésie ou du théâtre classique : il faut veiller à respecter la longueur des vers, fluidifier les enjambements, maintenir les liaisons, etc...

Habituellement, après la lecture, le/la candidat.e doit annoncer explicitement son plan, synthétique ou linéaire, et soutenu par une problématique littéraire. Généralement, les candidat.e.s respectent cette étape de l'explication, mais ont tendance à plaquer des axes de lecture technicistes (les indices d'énonciation, les figures de style ou le niveau de langue), ou des plans trop simplistes, qui ne sont pas issus d'une démarche analytique de construction du sens et qui ne tiennent pas compte des éléments textuels que des candidat.e.s de ce niveau devraient pouvoir aisément identifier. Il en résulte les principaux défauts repérés par le jury :

- pour la tirade d'Hippolyte (Jean Racine, *Phèdre*, acte I, scène 1), on repère un problème d'identification du personnage de Thémistocle à qui s'adresse Hippolyte. Il s'agit de son *gouverneur*, à prendre au sens classique, à savoir la personne de confiance chargée de l'éducation d'un prince. Des candidat.e.s passent donc à côté de la figure paternelle qu'il peut incarner ou de sa mission de transmission des valeurs héroïques et familiales. On repère également que des candidat.e.s manquent de connaissances solides autour du genre (tragédie classique) qualifié, par exemple, de « poésie théâtrale ». Enfin, les candidat.e.s omettent en général de considérer que le passage appartient à la scène d'exposition ;
- le poème « Mai » de Guillaume Apollinaire est souvent plaqué dans son contexte historique (1913, avant la Première Guerre mondiale), ce qui conduit

des candidat.e.s à surinterpréter une dimension guerrière et dramatique, là où il évoque une forte sensibilité au temps qui passe, à la nostalgie, à la nature et à la rupture amoureuse : reste au/à la candidat.e à proposer un sens recevable et une interprétation ;

- la lettre 5 de la première partie des *Liaisons dangereuses* (Pierre Choderlos de Laclos, 1782) correctement identifiée (genre épistolaire, visée argumentative, littérature du libertinage) offre la possibilité d'une étude acceptable ou, au contraire, très piégée pour tel/telle candidat.e qui n'y voit qu'un dialogue classique évoquant l'importance de la croyance et les dangers de la passion.

Ces quelques remarques sont destinées à attirer l'attention des candidat.e.s sur l'importance d'étudier le texte dans un cadre structuré et de l'inscrire dans une histoire littéraire, un genre précis et une énonciation conforme. On conseillera aussi aux candidat.e.s d'interroger d'abord le texte dans le cadre d'une démarche analytique afin de prouver qu'ils s'en sont approprié la spécificité, les particularités et, tout bonnement, le sens et les enjeux. Il ne s'agit donc pas de se précipiter pour inscrire le texte dans un projet pédagogique. L'on ne peut proposer une démarche de classe que lorsque le travail préalable d'explication du texte a été opéré et justifie son exploitation pédagogique.

➤ **Une réflexion pédagogique**

L'exploitation pédagogique ne se limite donc pas à citer un objet d'étude de Baccalauréat professionnel ou une finalité de CAP, ni à les proposer artificiellement. Les propositions doivent être corrélées aux axes de lecture choisis par le/la candidat.e. La lecture doit donc montrer la capacité du/de la candidat.e à articuler l'extrait avec les objets d'étude et/ou les finalités et les mettre en relation avec l'acquisition des capacités, des connaissances et des attitudes.

Des candidat.e.s ont su le faire correctement, en proposant des projets de lectures inscrits dans des objets d'étude ; d'autres ont fait des propositions hasardeuses, sans bien connaître les attendus du CAP, les capacités à travailler en Baccalauréat professionnel, les démarches de lecture et d'écriture en cours dans les filières professionnelles.

➤ **Le point de langue**

Cette partie de l'épreuve peut être intégrée à l'explication ou prendre place en fin d'exposé, mais il est préférable de ne pas attendre les sollicitations du jury pour l'aborder. Rappelons qu'il s'agit d' « étudier un point de langue (lexique, grammaire, orthographe) en vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale ».

Trop de candidat.e.s limitent leur réponse à une identification de la nature grammaticale ou à une énumération. Cette approche simplement descriptive ne peut passer pour une analyse grammaticale. Le fait de langue ainsi relevé est à mettre en relation avec la valeur d'un emploi spécifique, qui produit un effet.

Or cette question de réflexion grammaticale, qui prend appui sur un passage du texte, n'est pas une question de grammaire théorique. Elle met en lumière un aspect du texte, qui peut être approfondi à un moment de l'explication.

➤ **L'entretien**

L'entretien est un moment qui permet de préciser ou d'ajuster des éléments de l'exposé.

Il permet d'approfondir ce qui est juste, de rectifier des faux-sens et des contresens, de combler des manques. Il permet de relancer le/la candidat.e sur de nouvelles pistes et ne vise pas à le piéger, ni à le mettre en faute.

Le jury a apprécié que de nombreux.ses candidat.e.s entrent volontiers dans l'échange et révèlent, à ce moment de l'épreuve, des qualités d'écoute et de dialogue. Mais c'est en renvoyant régulièrement les candidat.e.s à une lecture précise d'éléments textuels et aux enjeux des interrogations liés aux objets d'études des programmes, que le jury a décelé des fragilités. À l'inverse, il repère aussi dans le cadre de cet exercice des candidat.e.s capables de réviser leur première lecture, d'approfondir leur analyse ou de modifier leur interprétation ;

certes, cela représente une prise de risque, mais cela permet aussi de révéler des capacités d'analyse et de valider sens et interprétation.

En annexe figure le dossier PRO-L1

D22. Épreuve à partir d'un dossier – lettres

Définition de l'épreuve

L'épreuve consiste en l'élaboration d'une séquence d'enseignement à partir de documents en lien avec un des objets ou domaines d'étude au programme de baccalauréat professionnel ou de CAP. L'exposé se poursuit par un entretien avec le jury au cours duquel le/la candidat.e est amené à justifier ses choix didactiques et pédagogiques. Le jury vérifie, à l'occasion de cet échange, la capacité du/de la candidat.e à se projeter dans son métier futur, sa connaissance réfléchie du contexte institutionnel et sa façon d'appréhender la variété des conditions effectives de l'exercice du métier.

La formulation du sujet est générique : « Dans le cadre de l'enseignement du français en classe de lycée professionnel, vous analyserez le corpus proposé. Vous préciserez les modalités de son exploitation, en totalité ou en partie, sous la forme d'un projet de séquence d'enseignement. La séquence devra comporter un point d'étude de la langue traité dans une des séances. »

Cette formulation impose donc au/à la candidat.e d'employer tout ou partie du corpus de documents pour proposer un projet de séquence d'enseignement dans lequel un point d'étude de la langue doit être obligatoirement traité.

Les attentes

Comme les autres épreuves orales d'admission et sans être identique, cette épreuve exige du/de la candidat.e de :

- Savoir s'exprimer avec clarté, précision et aisance
- Savoir lire des textes littéraires et savoir exploiter un point de langue
- Savoir inscrire un ou plusieurs textes et documents dans une situation d'enseignement, en ayant une attitude responsable et une éthique professionnelle.

La démarche

Le/La candidat.e doit commencer par présenter une analyse synthétique du corpus puis une proposition de séquence.

➤ **Une lecture attentive, puis problématisée, du corpus proposé**

La présentation du corpus ne peut se limiter au résumé de chaque texte mais doit s'appuyer sur la nature du texte, ses caractéristiques littéraires ou formelles et son inscription dans l'histoire littéraire. Il faut ensuite exprimer la cohérence de ce corpus, sans se contenter d'une unité thématique, pour mettre en relation les textes et les documents avec la problématique retenue dans l'objet ou domaine d'étude.

Des candidat.e.s font l'erreur d'omettre cette phase de présentation et développent d'emblée la séquence élaborée. Ils traduisent ainsi une lecture superficielle des textes et documents qui composent le corpus et exposent dans ce cas une problématique simpliste, qui colle artificiellement à l'objet d'étude choisi. Le candidat.e doit donc accorder un soin particulier à la formulation de la problématique qui fonde sa proposition de séquence puisque le sens de la proposition didactique est lié à la pertinence même du corpus. Rappelons aussi que la problématique proposée doit à la fois être accessible aux élèves, mais complexe dans les enjeux qu'elle porte ; elle doit « faire sens », tant dans un objectif d'apprentissage que dans une perspective éducative.

➤ **Un projet de séquence**

Une séquence d'enseignement se conçoit comme un ensemble de séances à dominantes lecture, écriture, orale ou étude de la langue articulées logiquement autour d'une problématique, qu'il convient d'alterner. Les principaux défauts repérés par le jury portent sur

des déséquilibres flagrants : telle séquence proposée comporte nombre de séances de lecture analytique, telle autre ne met les élèves en situation d'écriture qu'à l'évaluation finale, telle autre encore évacue la quasi-totalité des textes du corpus ! Il convient de proposer un déroulement raisonnable, réaliste et équilibré, des séances et de la dominante qui y est travaillée.

Il est également important de rappeler ici la nécessité de mettre les élèves en activité, et de les inscrire dans un projet de lecture ou d'écriture global. En didactique des lettres, on propose des tâches nécessairement complexes, qui visent le renforcement des quatre compétences inscrites dans les programmes :

- entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer ;
- entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire ;
- devenir un lecteur compétent et critique ;
- confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

Ces activités sont concrètes mais ne relèvent pas exactement de la démarche « actionnelle » préconisée par la didactique des langues vivantes.

La réflexion doit rester sur le plan didactique, il n'est pas pertinent d'évoquer en détail ce qui se passe dans la classe : le/la candidat.e indique cependant quelques pistes pédagogiques qui montrent « sa façon d'appréhender la variété des conditions effectives de l'exercice du métier ».

Le/La candidat.e doit se demander pour quelles raisons il propose telle activité, c'est-à-dire en quoi l'activité proposée permet d'articuler les capacités, connaissances et attitudes, inscrites au programme. Or l'on s'aperçoit que si les candidat.e.s connaissent dans les grandes lignes les objets d'étude de baccalauréat professionnel (intitulés et interrogations), ils méconnaissent les capacités, connaissances et attitudes qui leur sont associées. Ils ignorent aussi trop souvent les attendus, démarches et finalités du programme de français de CAP.

À titre d'exemple, le corpus suivant était proposé aux candidat.e.s :

Documents

1. Photographie de Lewis Hine, *Men at work*, 1932.
2. Photographie tirée du film de Charles Chaplin, *Les temps modernes*, 1936.
3. Article de Simone Weil, « La vie et la grève des ouvriers métallurgistes », in *La révolution prolétarienne*, 10 juin 1936.
4. Illustration de Tardi pour une édition de *Voyage au bout de la nuit*, de Louis-Ferdinand Céline (Gallimard-Futuropolis, 1992)

Texte

1. Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*, 1932

Souvent correctement décrit par les candidat.e.s, ce corpus les a régulièrement incités à s'interroger sur la thématique du travail, parfois de façon très contextualisée (le travail industriel des années 1930), parfois sur la représentation du travail, sa valorisation et sa dévalorisation, comme le préconise le programme. L'on comprendra aisément que cette dernière approche offre des perspectives pédagogiques plus riches, capables de mettre des élèves en activité et en réflexion, malgré la distance historique du corpus...

On veillera à proposer des pistes pédagogiques conformes au programme de CAP, aux finalités de l'enseignement du français (se construire, s'insérer dans l'univers professionnel...), aux démarches (pratique de l'oral, travail collaboratif, écriture longue...)

On bannira donc les séances de lecture organisées autour de questions de compréhension ponctuelles, les séances d'oral exclusivement expositives, les cours magistraux sur la révolution industrielle... Au contraire, on privilégiera les séances de lecture analytique (Céline), le recueil des réactions des élèves sur des lectures cursives (S. Weil), les lectures

analytiques d'images, les temps d'écriture individualisés, les temps de remédiation, la valorisation de l'expérience en entreprise, etc...

Pour s'approprier ces éléments, et pour formuler des questions précises, il serait souhaitable que les candidat.e.s aient également une connaissance plus précise des modalités de certification, épreuves ponctuelles et contrôle en cours de formation. La progressivité des questions de lecture de l'épreuve ponctuelle de français du baccalauréat professionnel ou du diplôme intermédiaire de BEP, l'écrit délibératif de la compétence d'écriture au bac pro, le processus d'écriture longue de la première situation de CCF en CAP, sont des modalités d'examen qui induisent des pratiques dans les classes préparant à ces diplômes et qui nourriraient utilement les candidat.e.s.

➤ **L'entretien**

Exactement comme aux autres épreuves orales d'admission, l'entretien est un moment qui permet de préciser ou d'ajuster des éléments de l'exposé. Ce qui a été dit précédemment à ce sujet prévaut aussi pour cette épreuve.

En annexe figure le dossier DO-L2

Rapport CA-PLP allemand-lettres : addendum bibliographique

Programme de français du CAP

=> **Bulletin officiel n° 8 du 25 février 2010**

Programmes de français du baccalauréat professionnel

=> **Bulletin officiel spécial n° 2 du 19 février 2009**

Pour s'approprier ces éléments, et pour formuler des questions précises, il serait souhaitable que les candidat.e.s aient également une connaissance plus précise des modalités de certification, épreuves ponctuelles et contrôle en cours de formation. La progressivité des questions de lecture de l'épreuve ponctuelle de français du baccalauréat professionnel ou du diplôme intermédiaire de BEP, l'écrit délibératif de la compétence d'écriture au baccalauréat professionnel, le processus d'écriture longue de la première situation de CCF en CAP, sont des modalités d'examen qui induisent des pratiques dans les classes préparant à ces diplômes et qui nourriraient utilement les candidat.e.s.

Contrôle en cours de formation au CAP

=> **BO n° 29 du 17 juillet 2003 et BO n° 8 du 25 février 2010 modifiant le BO n° 29 du 17 juillet 2003 en histoire-géographie-éducation civique**

Épreuves ponctuelles de français au BEP et au baccalauréat professionnel

=> **Bulletin officiel n° 31 du 27 août 2009 (BEP)**

=> **Bulletin officiel n° 20 du 20 mai 2010 (BCP)**

=> **Les sujets nationaux sont disponibles sur de nombreux sites académiques**

Ressources pour le français dans la voie professionnelle publiées sur Eduscol

<http://eduscol.education.fr/cid50211/ressources-pour-la-voie-professionnelle.html>

La ressource « Ecrire » est particulièrement éclairante sur les modalités d'écriture en classe : l'écriture de travail, les écritures explicatives et argumentatives et les écritures créatives.

Session 2017

CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP

Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES

ALLEMAND – LETTRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure

Première partie : en allemand

Exposé : 15 minutes

Entretien avec jury : 15 minutes

Vous rendrez compte en allemand du document sonore indiqué ci-dessous en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt d'un point de vue culturel et/ou civilisationnel. Vous disposez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 min.

Document 1 (DO-A5-CO): « Generationenkonflikte » Quarks & Co. – *Erziehung im Wandel*
Source: www1.wdr.de/fernsehen/wissen/quarks/sendungen/uebersichtkinder100_ch-1.html

Ce document est à écouter sur le poste informatique à votre disposition.

Seconde partie : en français

Exposé : 15 minutes

Entretien avec jury : 15 minutes

Vous trouverez dans les pages qui suivent un dossier composé des documents suivants

Documents 2A, 2B, 2C : une brève description de la situation d'enseignement et du contenu d'une séquence pédagogique mise en œuvre dans une classe
Document 3 : une production écrite d'élève réalisée à l'occasion de cette séquence
Document 4 : une production orale d'élève disponible sur le poste informatique
Document 5 : un document institutionnel : « L'égalité des filles et des garçons »

Vous analyserez :

- les acquis et les besoins linguistiques des élèves ;
- la mobilisation des savoirs, savoir-faire et savoir-être dans la réalisation de la tâche demandée ;
- les opportunités d'une réflexion transdisciplinaire.

Vous vous interrogerez, en vue de l'entretien avec le jury, sur la contribution de la discipline aux objectifs généraux de formation et d'éducation, en prenant notamment appui sur ce dossier. Vous disposez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 min.

Document 2A**Situation d'enseignement et séquence pédagogique**

La production orale et la production écrite jointes à ce dossier (sans correction ou modification) proviennent de dix élèves d'une classe de Première Baccalauréat professionnel « Commerce ». Le groupe compte 22 élèves dont le niveau s'étend de A2 à B1.

Dans le cadre d'un projet transdisciplinaire franco-allemand, la classe est chargée de réaliser un dépliant présentant la cité intergénérationnelle idéale.

La tâche finale consiste à rédiger une partie du dépliant en allemand dans l'esprit d'une argumentation commerciale.

Dans une séquence d'apprentissage, le professeur d'allemand travaille la thématique des conflits entre générations afin d'amener les élèves à trouver des solutions.

Les documents 2B et 2C ont été entre autres proposés à la classe dans le cadre des apprentissages.

Consigne pour la production orale

Jouez un dialogue dans lequel vous exposez les causes des conflits qui vous opposent à vos parents.

Consigne pour la production écrite

Rédigez en allemand une contribution pour un forum internet sur le thème des relations entre les adolescents et leurs parents.

Document 2B

Beschreibt das Schaubild? Um welches Thema könnte es hier gehen?



<http://riesa-efau.de/gesellschaft-gestalten/mehrgenerationenhaus/>

Document 2C

Fragen an die Mutter: Ordnet zu

| | | | |
|----|---|----|---|
| 1) | Musstest du am Wochenende auch schon um halb zwölf zu Hause sein? | A) | Na, damals gab es ja noch keine Computer! |
| 2) | Wolltest du auch ein eigenes Tablet? | B) | Ja, das wusste ich sehr lange nicht ... |
| 3) | Musstest du auch immer dein Zimmer sauber machen, so wie ich? | C) | Ja, aber erst mit 16 und nur zum Ausgehen – da wollte ich doch gut aussehen |
| 4) | Durfdest du dich denn schminken? | D) | Nein, wir haben uns eigentlich immer ganz gut verstanden. |
| 5) | Hast du dich auch oft mit deinem Bruder gestritten? | E) | Mein Bruder, dein Onkel Jürgen, und ich mussten abends schon um zehn zu Hause sein. |
| 6) | Wusstest du auch nicht, welchen Beruf du mal machen möchtest? | F) | Na klar, jeden Samstag musste ich sogar das Treppenhaus putzen! |

Document 3 : script

Gespräch: 2 Jungen

Shpetim : Hallo Heythem !
Heythem : Hallo Shpetim, wie geht's ?
Shpetim : Sehr gut, und dir ?
Heythem : Nicht so gut.
Shpetim : Was ist denn los?
Heythem : Ich streite sich oft mit meinem Eltern.
Shpetim : Warum?
Heythem : Mein Vater ist streng. Er bestraft mich oft, weil ich schlechte Noten habe.
Shpetim : Ich denke, dass es ist er Recht hat. Du musst in der Schule arbeiten.
Heythem : Ich werde meine Bestes geben.
Shpetim : Das musst du deine Eltern sagen.
Heythem : Ja, aber jetzt habe ich Hausarrest, und mein Handy ist konfiziert.
Shpetim : Profitier davon, so hast du mehr Zeit zum Arbeiten.
Heythem : Ja, das ist eine gute Lösung.

Gespräch: 3 Mädchen

Alizée: Hallo
Justine: Hi, wie geht's?
Alizée: So lala, und dir?
Justine: Es geht mir gut. Warum es geht nicht gut?
Eloïse: Hallo, was ist los?
Justine: Sie ist traurig, aber sie will nicht sagen, warum.
Eloïse: Warum bist du traurig, Alizée?
Alizée: Weil ich mich mit meinen Eltern gestritten habe.
Es ist das erste Mal, und ist es normal?
Justine: Ja, ich streite mich oft meine Eltern.
Und du, Eloïse, streitet du oft mit deine Eltern?
Eloïse: Manchmal. Und worüber hast du dich gestritten?
Alizée: Weil ich eine schlechte Note im Zeugnis habe.
Und dir, Justine, warum streitest du dich mit deinen Eltern?
Justine: Weil meine Eltern jeden Tag sagen: du musst deine Hausaufgaben machen, du musst gute Noten haben. Und du, Eloïse, warum?
Eloïse: Meine Eltern verbieten mich, die ganze Nacht auf meinen Smartphone zu bleiben.
Alizée: Meine Eltern haben gesagt: wir erlauben dir, die ganze Nacht auf deinem Smartphone zu bleiben. Es ist dein Problem, wenn du müde bist.
Eloïse: Tschüss.
Alizée: Tschüss.
Justine: Tschüss.

Document 4 : production écrite

Forum



alina007

Hallo bin ich 15 Jahre alt und mein Problem das, sind meine Eltern. Sie lassen mich wirklich freiheit nicht. Ich darf mit meinen Freundinnen in die Strasse spazierengehen an freitagabend bis acht stunden. Und sie sind immer so, sie lassen mich keine Auswahl machen: meine Kleidung, meine Freundinnen, meine Musik, sie urteilen über alles, kontrollieren alles. Aber meine Bruder, sie machen all was sie willen.



lulu

Ich habe dasselbe problem. Ich bin 15 jahre alt und meine eltern anschreien mir jeden tag damit ich an der schule arbeite und sie lassen mich mit freunde nicht rausgehen.



pink4711

Meine Eltern sind sehr cool mein Vater hat eine offen Mentalität und meine Mutter auch. Das ist meine beste Freundin. Manchmal macht sie mir Vorwürfe, aber ich finde das normal ist.



zeus

Meine Eltern sind auch sehr locker. Ich kann in der Stunde zurückkehren, die ich will, wenn ich es sage vorher.



xxx

Sie haben glück, bei mich es ist das der Gegenteil. Ich habe ein sehr streng und autoritär Vater. Meine Mutter ist ein bisschen cool, aber es gibt leider nicht viele komplizitet.

Document 5

Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2013-2018

NOR : MENE1300072X – convention du 7-2-2013 – MEN - DGESCO **Extrait du préambule**

S'engager pour une plus grande mixité des filières de formation et à tous les niveaux d'étude

Malgré l'engagement des pouvoirs publics, notamment au travers des conventions précédentes, les différences d'orientation entre les filles et les garçons sont encore perçues comme l'expression de différences « naturelles » entre les sexes en termes d'intérêt et d'aptitudes. Filles et garçons sont encore bien trop souvent enfermés dans des rôles et représentations stéréotypés selon leur sexe. La création d'un monde professionnel pleinement mixte et égalitaire implique que chacun(e), fille et garçon, puisse être guidé(e), accompagné(e) et encouragé(e) pour ouvrir « le champ des possibles ».

La création d'un service public de l'orientation, telle qu'envisagée dans la nouvelle étape de la décentralisation, doit permettre de prendre systématiquement en compte la nécessité de promouvoir la mixité dans les filières de formation, adapter les informations et les conseils délivrés et développer les outils de l'orientation. Les actions à conduire s'appuieront sur celles qui ont déjà été menées dans certaines branches professionnelles, comme par exemple le bâtiment.

Le nouveau service public s'attachera à renforcer et publier les statistiques qui rendent visibles et indiscutables la réalité des disparités d'orientation et de profession. Il rendra visibles les réussites des femmes et des hommes experts dans un métier « de l'autre sexe » pour encourager les vocations. En ce sens, les parties s'engagent à :

3.1 Renforcer la connaissance des parcours d'études des filles et des garçons et de leur insertion professionnelle, assurer leur visibilité et définir des objectifs pour l'action

- Proposer la prise en compte de données sexuées dans la construction des projets annuels de performance ministériels et définir des objectifs pour la mixité des filières d'enseignement et l'orientation scolaire.
- Impulser une démarche pour que les académies et les régions produisent, analysent et exploitent des données sexuées qui permettent de définir des objectifs et des actions afin de favoriser la mixité des filières d'enseignement et diversifier l'orientation des filles et des garçons, y compris dans le cadre de l'apprentissage.
- Repérer, valoriser, notamment sur les sites institutionnels, et développer les expérimentations et innovations conduites, à partir d'une analyse sexuée de l'orientation scolaire et professionnelle des filles et des garçons, pour favoriser un rééquilibrage.
- Engager une étude afin d'identifier les leviers et les obstacles concernant la diversification des orientations des filles et des garçons à chaque palier d'orientation.
- Au sein des établissements scolaires, assurer la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons dans l'accès aux formations et aux métiers au travers notamment des parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel mis en œuvre dès la 6ème.

3.2 Veiller à exclure tout stéréotype sexiste dans l'information délivrée sur les métiers et les filières de formation

- Intégrer la thématique de l'égalité entre les sexes dans les documents d'aide à l'orientation, notamment ceux produits par l'Onisep, ainsi que dans tous les espaces dédiés à l'information et à l'orientation. Développer, en lien avec l'Onisep, le site consacré à l'égalité filles/garçons en matière d'orientation et d'insertion professionnelle.
- Accompagner les services de communication pour supprimer l'utilisation de stéréotypes de sexe dans les documents et opérations de communication.
- Appliquer, au regard des circulaires en vigueur, l'usage de la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades et titres et utiliser le langage épïcène.
- Intégrer l'inscription et la prise en compte de l'égalité entre les sexes dans toutes les conventions de coopération conclues avec les branches professionnelles.

3.3 Promouvoir la mixité dans les parcours de formation et les secteurs professionnels

- Participer aux expérimentations mises en œuvre dans le cadre de la conférence sociale pour la croissance et pour l'emploi.
- Mettre en place un comité de coordination entre le ministère des droits des femmes, et les ministères certificateurs pour promouvoir les formations qui sont les moins attractives pour les jeunes filles, mais aussi pour les jeunes hommes. Ces propositions serviront notamment de base aux accords-cadres de partenariat conclus entre les ministères chargés de l'éducation nationale et de l'agriculture et les branches professionnelles.
- Développer des outils de communication en direction des filles et des garçons visant à lutter contre les stéréotypes sexistes et les obstacles qu'ils créent à la mixité dans les filières des voies générale, professionnelle et technologique.
- Favoriser les actions de communication pour les filières où un rééquilibrage entre les filles et les garçons est visé prioritairement.
- Définir des objectifs de progression de la mixité dans les internats.
- Développer des actions de coopération avec le monde professionnel, concernant l'apprentissage et plus généralement l'alternance, les stages, le tutorat, afin de renforcer et valoriser la place et le rôle des femmes et la mixité dans les secteurs porteurs d'emploi. Le déploiement des emplois d'avenir et des contrats de génération sera l'occasion de promouvoir cet objectif de mixité en direction des employeurs concernés.

Session 2017

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP</p> |
|---|

Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES

ALLEMAND – LETTRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Durée de la préparation : 2 heures et 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Première partie :

Vous présenterez en allemand le dossier joint en explicitant le ou les thèmes abordés, en mettant en évidence la contribution particulière de chacun des documents à ce ou ces thèmes ainsi que les relations que l'on peut établir entre eux.

Seconde partie :

Vous proposerez en français un projet d'exploitation pédagogique de ce dossier avec une classe – dont vous déterminerez le niveau – dans un lycée d'enseignement professionnel :

- Vous préciserez l'agencement général de la séquence pédagogique envisagée ainsi que les objectifs culturels et linguistiques poursuivis.
- Vous indiquerez les entraînements que vous souhaitez mettre en œuvre lors de l'exploitation de ces documents.

Vous justifierez toutes vos propositions, en vous appuyant sur l'analyse que vous aurez faite des différents documents du dossier.

Document 1

„Generation ?“ Hört auf, uns zu klassifizieren!

„Generation Maybe“, „Generation Luxus“ – alles Quatsch. Die junge Generation lässt sich nicht in Schubladen pressen. Schließlich zeichnet uns gerade aus, dass es kein „wir“ gibt. Simon Grothe über die Jugend von heute:

In einer Kunstklausur in der Oberstufe saß ich lange vor Edvard Munchs Gemälde „Der Schrei“. Auch wenn der Mann im Bild andere Sorgen hatte als ich, konnte ich mich gut in diese Figur einfühlen. Wenige Monate bis zum Abitur – und dann ? Freiwilligendienst? Arbeiten auf einer australischen Kaktusfeigenanlage? Den Jakobsweg gehen? Eine Artistenausbildung machen? Ich schlug die Hände vor dem Kopf, glücklicherweise entfuhr mir kein Schrei. Manche Leute nennen uns Jugendliche orientierungslos. Das stimmt auch. Aber es ist auch gut so. Die Möglichkeiten, die viele junge Menschen in unserer Gesellschaft haben, sind grenzenlos. Nehmen wir zum Beispiel eine Person, die ich ziemlich gut kenne, glaube ich jedenfalls: mich. Ich habe Praktika bei Zeitungen gemacht, lerne täglich neue Leute kennen und leite nun den neuen Jugendblog des Tagesspiegels. Nach der 10. Klasse bin ich ein Jahr in Argentinien zur Schule gegangen, habe dort eine Brasilianerin kennengelernt, die nun während der Fußball-WM für uns aus São Paulo berichtet hat.

Würden wir nicht durch die Welt schweifen, blieben uns die Möglichkeiten verwehrt. [...] Aber woher soll man sonst wissen, wohin man will? Die Suche bringt uns nach vorne[...]. Was mich nervt, sind diverse Medien und Sozialprofessoren, die versuchen, „die Jugend“ in eine Schublade zu pressen. [...] Besonders skurrile Ausmaße hat die Klassifizierung in der Mode angenommen. Ein individueller Kleidungsstil ist mit dem Begriff „Hipster“ abgestempelt worden. Aber wenn jetzt junge Leute die Hosenträger und Hüte ablegen und sich wieder normal anziehen, sind sie gleich „Normcore“. [...] Alles schwimmt. Man kann überall arbeiten, überall studieren. Deshalb kann man uns nicht klassifizieren. Obwohl ... sind wir dann nicht die Generation der Möglichkeiten?

Nach Simon Grothe, Tagesspiegel 27.09.2014



Der Schrei – Edvard Munch
1895

Document 2

So helfen Berliner Jugendliche Flüchtlingen



Strapazen der Flucht

[...] Erst-ankommende Flüchtlinge erreichen Deutschland auf unterschiedlichen Wegen und Weisen. Sei es zu Fuß, mit dem Flugzeug oder Zug und sind meist von den Strapazen der Flucht völlig erschöpft. Es vergehen etliche Stunden zwischen ihrer Ankunft in Deutschland und dem Finden einer Unterkunft.

Wenn sie dann bei Freunden, Verwandten, auf der Polizeistation oder in Flüchtlingsunterkünften landen, wissen sie gar nicht, wie es weitergeht. Flüchtlinge wollen bei der Ankunft primär wissen: wo bekomme ich Essen, wo kann ich ein Bett bekommen? Wo bekomme ich eine Decke? Wie bekomme ich eine Aufenthaltsgenehmigung? Wie bekomme ich eine Arbeitserlaubnis? Was für Freizeitaktivitäten, damit ich mich beschäftigen kann? Wie funktioniert der öffentliche Nahverkehr? Wie und wo bekomme ich rechtlichen Rat?

[...] Seit Mitte Juni 2015 entwickeln Anna, Ruben und Francis mit Flüchtlingen für erst-ankommende Flüchtlinge einen informativen Prototyp. Dieser soll essentielle Informationen, besonders für gerade erst angekommene Flüchtlinge, beinhalten.

[...] In enger Zusammenarbeit mit ARRIVO Berlin, einer Ausbildungs- und Berufsinitiative zur Integration von geflüchteten Menschen, dem Berliner Arbeitsmarkt, dem Beratungszentrum und Betreuungszentrum für junge Flüchtlinge und MigrantInnen (BBZ), einem...in Kreuzberg, sowie mit einer Erstankunft für Flüchtlinge in Spandau gehen wir diesen Fragen nach und versuchen herauszufinden, wann und in welcher Form es am geeignetsten ist, diese Informationen zu präsentieren.

Aktuell wird diese Information an erst-ankommende Flüchtlinge in Form von Broschüren, die in Heimen und Ämtern ausgehändigt und danach praktisch zum Herunterladen als App in mehreren Sprachen zugänglich gemacht werden können. Ein Großteil der Geflüchteten besitzt nämlich ein Smartphone.

Es werden noch zwei weitere Workshops mit Flüchtlingen stattfinden, um gemeinsam den Fragen nachzugehen: was für Informationen für sie wichtig sind, woher sie Ihre Informationen zurzeit beziehen und dann in welcher Form sie diese Informationen gerne haben möchten um so einen repräsentativen Prototypen zu erstellen.

04.09.2015

Document 3 : transcription

Script du document vidéo „Jugendliche engagieren sich am Weltflüchtlingstag“

Hamza, 8 Jahre, und Omar, 6 Jahre: zusammen mit ihrer Schwester und ihren Eltern sind sie nur einige der gut 79 Flüchtlinge, die aktuell in Mendig wohnen. Diese Tatsache war bisher nur wenigen in der Stadt bekannt und der Grund, warum sich eine Gruppe Jugendlicher zusammengeschlossen hat. Am Weltflüchtlingstag organisierten sie einen Infostand, an dem Bürgerinnen und Bürger informiert, aufgeklärt und vor allem Vorurteile gegenüber Flüchtlingen abgebaut wurden.

„Vorurteile entstehen durch Halbwissen oder durch Unwissenheit, und denen wollen wir einfach begegnen. Wir wollen die Bevölkerung darüber aufklären: woher kommen die Leute, die in Mendig untergebracht sind? Wie sind sie untergebracht? Warum fliehen Leute überhaupt?“

Mit frischen Crêpes wurden Spenden für die Flüchtlingshelfer vor Ort gesammelt, aber auch eine Möglichkeit geschaffen, mit den Menschen ins Gespräch zu kommen. Bei einer Infoveranstaltung am Abend brachte man die Bürger und jene, die in der Flüchtlingsarbeit tätig sind, zusammen. Eine Aktion, die auf breites Interesse stieß [...].

Quelle: <https://www.youtube.com/blink> aktuell TV, 23.06.2015

Session 2017

| |
|---|
| <p>CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP</p> |
|---|

**Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES
ALLEMAND – LETTRES**

LETTRES

**ÉPREUVE D'ADMISSION
ÉPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER**

Durée de la préparation : 2 heures 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Documents

1. Lewis Hine, *Men at work*, 1932.
2. Photographie tirée du film de Charles Chaplin, *Les temps modernes*, 1936.
3. Simone Weil, « La vie et la grève des ouvrières métallos », *La révolution prolétarienne*, 10 juin 1936.
4. Tardi, *Voyage au bout de la nuit de Louis-Ferdinand Céline*, 1992.

Texte

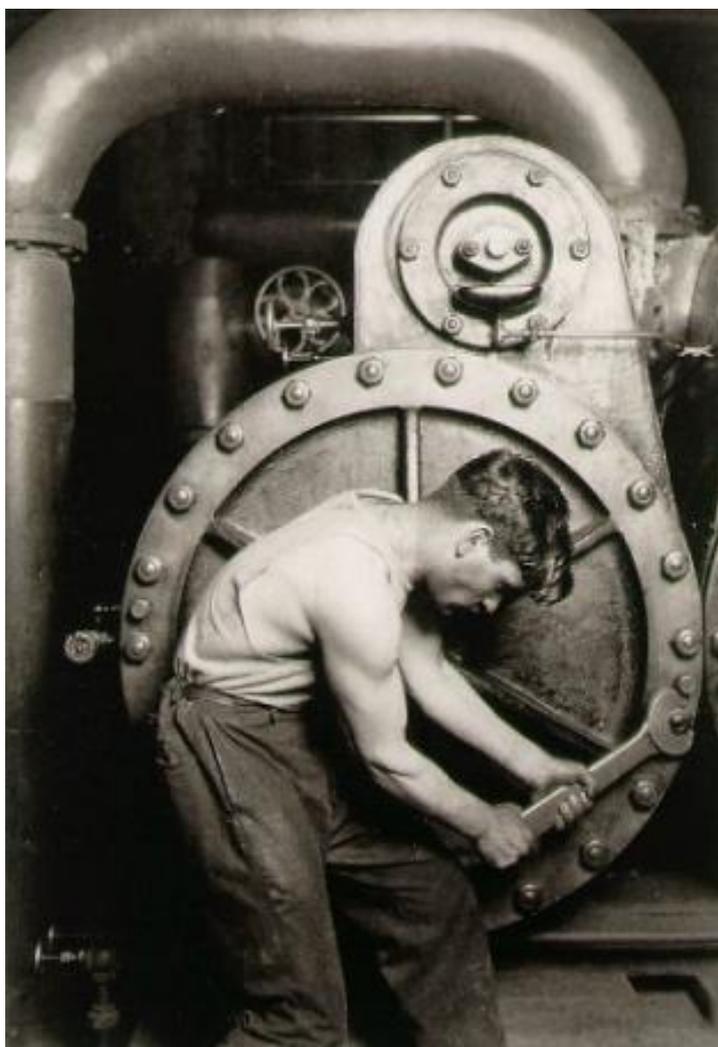
1. Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*, 1932.

Sujet

Dans le cadre de l'enseignement du français en classe de CAP, et particulièrement de la problématique « Représentations, valorisation et dévalorisation du monde du travail », vous analyserez le corpus proposé.

Vous préciserez les modalités de son exploitation, en totalité ou en partie, sous la forme d'un projet de séquence d'enseignement. La séquence devra comporter un point d'étude de la langue traité dans une des séances.

Document 1



Lewis Hine, *Men at work*, 1932.

Document 2



Photographie tirée du film de Charles Chaplin, *Les temps modernes*, 1936.

Document 3

Simone Weil (1909-1943) décrit ici son expérience d'ouvrière de 1934 à 1935 après avoir abandonné provisoirement sa carrière d'enseignante.

Me voici sur une machine. Compter cinquante pièces... les placer une à une sur la machine, d'un côté, pas de l'autre... manier à chaque fois un levier... ôter la pièce... en mettre une autre...encore une autre... compter encore... je ne vais pas assez vite. La fatigue se fait déjà sentir. Il faut forcer, empêcher qu'un instant d'arrêt sépare un mouvement du mouvement suivant. Plus vite, encore plus vite ! Allons bon ! Voilà une pièce que j'ai mise du mauvais côté. Qui sait si c'est la première ? Il faut faire attention. Cette pièce est bien placée. Celle-là aussi, Combien est-ce que j'en ai fait les dernières dix minutes ? Je ne vais pas assez vite. Je force encore, peu à peu, la monotonie de la tâche m'entraîne à rêver. Pendant quelques instants, je pense à bien des choses. Réveil brusque : combien est-ce que j'en fais ? Ça ne doit pas être assez. Ne pas rêver. Forcer encore. Si seulement je savais combien il faut en faire ! Je regarde autour de moi ! Personne ne lève la tête, jamais. Personne ne sourit. Personne ne dit un mot. Comme on est seul ! Je fais 400 pièces à l'heure. Savoir si c'est assez ? Pourvu que je tienne à cette cadence, au moins... La sonnerie de midi, enfin. Tout le monde se précipite à la pendule de pointage, au vestiaire, hors de l'usine.

Simone Weil, « La vie et la grève des ouvrières métallistes »,
La révolution prolétarienne, 10 juin 1936.

Document 4



Tardi, Voyage au bout de la nuit de Louis-Ferdinand Céline, 1992.

Texte 1

Le narrateur, Bardamu, passe la visite médicale d'embauche à l'usine Ford, de Détroit, vers 1930.

- Ça ne vous servira à rien ici vos études, mon garçon ! Vous n'êtes pas venu ici pour penser, mais pour faire les gestes qu'on vous commandera d'exécuter... Nous n'avons pas besoin d'imaginatifs dans notre usine. C'est de chimpanzés dont nous avons besoin... Un conseil encore. Ne nous parlez plus jamais de votre intelligence ! On pensera pour vous mon ami ! Tenez-vous-le pour dit.

Il avait raison de me prévenir. Valait mieux que je sache à quoi m'en tenir sur les habitudes de la maison. Des bêtises, j'en avais assez à mon actif tel que ! pour dix ans au moins. Je tenais à passer désormais pour un petit peinard. Une fois rhabillé, nous fûmes répartis en files traînardes, par groupes hésitants en renfort vers ces endroits d'où nous arrivaient les fracas énormes de la mécanique. Tout tremblait dans l'immense édifice et soi-même des pieds aux oreilles possédé par le tremblement, il en venait des vitres et du plancher et de la ferraille, des secousses, vibré de haut en bas. On en devenait machine aussi soi-même à force et de toute sa viande encore tremblotante dans ce bruit de rage énorme qui vous prenait le dedans et le tour de la tête et plus bas vous agitant Ses tripes et remontait aux yeux par petits coups précipités, infinis, inlassables. À mesure qu'on avançait on les perdait les compagnons. On leur faisait un petit sourire à ceux-là en les quittant comme si tout ce qui se passait était bien gentil. On ne pouvait plus ni se parler ni s'entendre. Il en restait à chaque fois trois ou quatre autour d'une machine.

On résiste tout de même, on a du mal à se dégoûter de sa substance, on voudrait bien arrêter tout ça pour qu'on réfléchisse, et entendre en soi son cœur battre facilement, mais ça ne se peut plus.

Ça ne peut plus finir. Elle est en catastrophe cette infinie boîte aux aciers et nous on tourne dedans et avec les machines et avec la terre. Tous ensemble ! Et les mille roulettes et les pilons qui ne tombent jamais en même temps avec des bruits qui s'écrasent les uns contre les autres et certains si violents qu'ils déclenchent autour d'eux comme des espèces de silences qui vous font un peu de bien.

Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*, 1932.

Session 2017

| |
|---|
| <p>CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP</p> |
|---|

**Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES
ALLEMAND – LETTRES**

LETTRES

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Durée de la préparation : 2 heures 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Étude de texte :

Sujet : Jean RACINE, *Phèdre* (1677) acte I, scène 1, vers 65 à 113.

1. Étude de texte : Vous proposerez l'étude du texte en vue de son inscription dans un objet d'étude du cycle de formation du baccalauréat professionnel ou dans une séquence de CAP.

2. Point de langue : En vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale, vous ferez toutes les remarques nécessaires sur l'emploi des pronoms dans la phrase suivante :

« Ne souviendrait-il plus à mes sens égarés,

De l'obstacle éternel qui nous a séparés ? »

Texte

Situation du passage :

Hippolyte annonce à son gouverneur Thérémène sa volonté de quitter Trézène.

HIPPOLYTE

Ami, qu'oses-tu dire ?

Toi qui connais mon cœur depuis que je respire,
Des sentiments d'un cœur si fier, si dédaigneux,
Peux-tu me demander le désaveu honteux ?
C'est peu qu'avec son lait une mère amazone³
M'ait fait sucer encor cet orgueil qui t'étonne ;
Dans un âge plus mûr moi-même parvenu,
Je me suis applaudi quand je me suis connu.
Attaché près de moi par un zèle sincère,
Tu me contais alors l'histoire de mon père.
Tu sais combien mon âme, attentive à ta voix,
S'échauffait au récit de ses nobles exploits,
Quand tu me dépeignais ce héros intrépide
Consolant les mortels de l'absence d'Alcide,
Les monstres étouffés et les brigands punis,
Procuste, Cercyon et Scirron, et Sinnis⁴,
Et les os dispersés du géant d'Epidaure,
Et la Crète fumant du sang du Minotaure.
Mais quand tu récitais des faits moins glorieux,
Sa foi partout offerte et reçue en cent lieux,
Hélène à ses parents dans Sparte dérobée,
Salamine témoin des pleurs de Péribée⁵ ;
Tant d'autres, dont les noms lui sont même échappés,
Trop crédules esprits que sa flamme a trompés ;
Ariane aux rochers contant ses injustices,
Phèdre enlevée enfin sous de meilleurs auspices ;
Tu sais comme à regret écoutant ce discours,
Je te pressais souvent d'en abrégier le cours :
Heureux si j'avais pu ravir à la mémoire
Cette indigne moitié d'une si belle histoire !

³ Hippolyte est fils du héros Thésée et d'Antiope, reine des Amazones.

⁴ Brigands que Thésée tua, cités par Ovide.

⁵ Fille du roi de Mégare, enlevée puis abandonnée par Thésée ; elle épousa ensuite le roi de Salamine.

Et moi-même, à mon tour, je me verrais lié ?
Et les Dieux jusque-là m'auraient humilié ?
Dans mes lâches soupirs d'autant plus méprisables,
Qu'un long amas d'honneurs rend Thésée excusable,
Qu'aucuns monstres par moi domptés jusqu'aujourd'hui
Ne m'ont acquis le droit de faillir comme lui.
Quand même ma fierté pourrait s'être adoucie,
Aurais-je pour vainqueur dû choisir Aricie ?
Ne souviendrait-il plus à mes sens égarés
De l'obstacle éternel qui nous a séparés ?
Mon père la réprouve ; et par des lois sévères
Il défend de donner des neveux à ses frères :
D'une tige coupable il craint un rejeton ;
Il veut avec leur sœur ensevelir leur nom,
Et jusqu'au tombeau soumise à sa tutelle,
Jamais les feux d'hymen ne s'allument pour elle.⁶
Dois-je épouser ses droits contre un père irrité ?
Donnerai-je l'exemple à la témérité ?
Et dans un fol amour ma jeunesse embarquée...

⁶ Vers 105 à 110 : Thésée redoute que si Aricie, fille de Pallas et sœur des Pallantides, se mariait, elle n'ait des enfants qui sauraient faire valoir leurs droits politiques sur le trône d'Athènes.